

VERTIKAL THERMA 50 M

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

REVÊTEMENT SEMI ÉPAIS THERMORÉGULATEUR, À BASE DE CÉRAMIQUES ET ROCHE VOLCANIQUE, IMPERMÉABLE ET SOUPLE

FINITION : **ASPECT MAT**

TEINTES : **BLANC** et **TEINTES CLAIRES DU NUANCIER VERTIKAL®** FORTEMENT RECOMMANDÉS POUR FAVORISER UNE MEILLEURE RÉFLECTANCE.

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF T 36-005 - Famille I Classe 7b2/10c

AFNOR NF T 34-722 - Classe D3

AFNOR NF EN 1062-1 : G₃E₄S₁V₂W₃A₁C₀

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- SRI (Indice de Réflectance Solaire) = 109
- TSR (Total Solar Réflectance) : Total = 90 %
(Tests SRI et TSR, source laboratoire 3M selon la méthode ASTM E903-96 à l'aide des tables d'irradiance solaire issues de l'ASTM G173-03. Rapport GID 252308).
- Conductivité thermique (ISO 8301) : 0.095 W/m.K. (source : laboratoire 3M).
- Performance thermique sur brique épaisseur 5 cm : 2.5 °C (hiver), 10.4 °C (été en toiture)
Source : Centre de Recherche et d'Études Scientifiques sur la Thermique de l'Enveloppe du Bâtiment (CRESTEB).
- Liant : Résine acrylique renforcée polysiloxane.
- Densité : 0,71 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Brillant spéculaire : inférieur à 5 %.
- Extrait sec : 59 %.
- Taux volumique d'extrait sec : 71 %.

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle, maritime
- Toitures bitumeuses et supports métalliques préalablement recouverts d'un primaire anti-corrosion. Les toitures devront avoir une pente minimum de 5 % afin d'éviter toute stagnation d'eau.

SUPPORTS

- Tous types de fonds à reliefs bruts ou anciennement peints.

→ ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.

→ RÉGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 5 g/L COV.

REVÊTEMENT CERTIFIÉ PAR

CRESTEB
Centre de recherches et d'études scientifiques
sur la thermique de l'enveloppe du bâtiment

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important : Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. Seules les teintes très claires sont compatibles pour favoriser l'efficacité du revêtement VERTIKAL THERMA 50 M par température très chaude.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.



VERTIKAL®
REVÊTEMENTS DE FAÇADES

© CB Evolution - VERTIKAL® 2003 - v.10.2024

→ PROPRIÉTÉS

- Les billes de céramiques contenues dans la formulation assure un complément d'isolation.
- Améliore le confort thermique, chaud ou froid, de l'habitat.
- Permet un gain d'énergie allant jusqu'à 5 %.
- Excellente réflexion des rayons du soleil.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, bonne respiration des murs, perméable à la vapeur d'eau.
- Souplesse évitant le retour du faïençage.
- Excellente résistance au vieillissement et à la tenue des teintes.
- Bonne capacité d'autolavabilité, évite l'encrassement et les salissures.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés ci-dessous devront être préparés en conformité au DTU 59.1.
- Dans le cas de salissures, imprégner du **VERTIKAL NETTOYANT I** ou du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Anciennes peintures : si besoin enlever par décapage chimique ou thermique. Ou nettoyer à l'eau sous pression, après élimination des parties non adhérentes. Fixer avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Fonds bruts : après nettoyage à l'eau sous pression, utiliser le **VERTIKAL CT** comme fixateur ou le **VERTIKAL PRIM+ A** comme impression.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION : PRÊT A L'EMPLOI

- Enlever le dépôt de matière en surface du fût qui a pu se former et malaxer avant emploi.
- À l'airless de type pompe Titan impact 1040, avec une buse 531 et un filtre de pistolet maille verte.
- Rouleau poils longs 20 mm.

CONSOMMATION

- Le **VERTIKAL THERMA 50 M** s'applique en deux couches de 250 g/m² chacune. La consommation ne devra pas être inférieure à 500 g/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité et la porosité du support.

SÉCHAGE ET RECOUVREMENT (variables suivant données ci-dessous)

Température ambiante : 23 °C - Humidité Relative : 50 %. (voir tableau "Guide d'utilisation des produits VERTIKAL®")

- Sec : 4 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre référencé par l'éco-organisme EcoDDS.

→ ASSURANCE

VERTIKAL THERMA 50 M est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Prudence avec certains effets d'annonce : comparable aux isolants minces utilisés dans les combles, le revêtement isolant **VERTIKAL THERMA 50 M** est à considérer comme un complément d'isolation qui optimise la protection contre les écarts chaud/froid.

